

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26/09/2024

### **SIGNATURE DE L'AVENANT MOBILITES DU CPER 2021-2027 : 8,4 MILLIARDS POUR LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE**

**François Durovray, ministre délégué chargé des Transports, Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, et Valérie Péresse, présidente du Conseil régional, ont signé ce jour l'avenant Mobilités 2023-2027 du contrat de plan Etat région 2021-2027.**

Cette signature officialise les engagements de l'Etat et de la Région sur le volet mobilités pour un montant total d'investissements de 8,4 Mds€ répartis entre 3,7 Mds€ pour la Région, 3 Mds€ pour l'Etat et 1,7 Mds€ pour les collectivités locales, Ile-de-France Mobilités, et les opérateurs RATP/SNCF.

Il s'agit d'un investissement sans précédent en faveur de l'amélioration et de la décarbonation de la mobilité des personnes et marchandises en Ile-de-France avec une priorité donnée aux transports du quotidien : la presque totalité du montant des investissements, soit 7,4 milliards, sont en effet consacrés aux transports en commun des Franciliens. En comptant le transport ferroviaire, 93 % des investissements sont dédiés aux mobilités décarbonées, auxquels s'ajoutent 100 M€ des voies réservées aux cars express et au co-voiturage.

Ces investissements vont permettre de poursuivre les projets engagés et de les concrétiser dans la vie des Franciliens. Ils vont en effet permettre de :

- finaliser les nombreux projets en travaux (prolongement d'Eole et des métros 11 et 12 de métro ; Tramways T1, T12 , T7, T3, T13 ; Bus à Haut Niveau de Service Tzen 3, 4 et 5) ;
- poursuivre les efforts engagés en matière de modernisation des RER et Transilien, indispensables à l'amélioration du service rendu aux usagers (notamment le projet Nexteo) ;
- engager la réalisation des interconnexions nouvelles du réseau Grand Paris Express avec le réseau ferroviaire (Villiers-Champigny-Bry, ligne H à Pleyel), et l'adaptation des grands pôles (Val de Fontenay, ...) ;
- engager des travaux de prolongements de tramway (T1, T8, T10 et T13) et le développement de bus à haut niveau de service ;

- et réaliser les études pour préparer les futurs de projets de transport, en particulier le prolongement du métro 1.

Côté réseau routier national, les investissements s'élèvent à 620 M€ et permettront, au-delà du développement des voies réservées, de moderniser les infrastructures pour plus de confort et de sécurité des usagers.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

## **Contacts presse** **Ministère délégué chargé des Transports**

Mél: [presse.mt@transports.gouv.fr](mailto:presse.mt@transports.gouv.fr)

## **Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france)

## **Région d'Île-de-France**

[servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)